

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 25 AOÛT 2017 à 19 h 30

Présents : M. VANNIER Alain, M. LEMAIRE Michel, Mme COLLEMARE Françoise, M. POHER Jean-Claude, Mme CARTIER Alice, Mme BECQUET Laurence, Mme POTTIER Morgane, M. POULAIN Alain.

Absents excusés : Mme LEBEC Sandra, M. DUVEY Marc, M. BOURDON Claude

M. GUERARD Maurice donne procuration à M. VANNIER Alain
M. DIJON Michel donne procuration à Mme BECQUET Laurence
Mme HUCHER Béatrice donne procuration à M. POHER Jean-Claude
M. AUBRY Bernard donne procuration à Mme COLLEMARE Françoise.

Mme COLLEMARE Françoise été nommée secrétaire de séance.

M. LEMAIRE Michel donne lecture du conseil municipal précédent. Pas d'observation.

DELIBERATION –APPEL D’OFFRES- Société retenue pour la livraison et la fourniture de repas en liaison froide à la rentrée de septembre 2017 :

La commune d'Harcourt a lancé un appel d'offres pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour la cantine scolaire d'Harcourt à la rentrée de septembre 2017.

La commission d'Appel d'Offres s'est réunie le samedi 19 août 2017 pour l'ouverture des plis, deux sociétés ont répondu :

- **La Normande 76150 St Nicolas d'Aliermont**
- **Convivio 76190 Bois Himont**

Après comparaison des prix et des divers critères imposés par la commune, la commission propose de retenir la **Société CONVIVIO** (prix inférieur + animation + repas bio + 2 jours de formation pour le personnel).

- **Le prix du repas complet (pain compris) est fixé à 2.27 € TTC maternelles, 2.32 € TTC primaires et 2.48 € TTC adultes (basé sur environ 100 repas/jour),**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE la proposition de la commission
ET RETIENT la Société CONVIVIO à la rentrée de septembre 2017,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.**

Mme COLLEMARE Françoise a pris contact avec la diététicienne de CONVIVIO pour fixer un rendez-vous pour la composition des menus la semaine prochaine.

DELIBERATION CONCERNANT LA REDUCTION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE D'UN AGENT SUITE A LA REORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE (suppression TAP) :

La commission du personnel s'est réunie le 22 août dernier en présence des agents pour la modification des emplois du temps du personnel.

Suite à la mise en place des 4 jours à la rentrée scolaire de septembre 2017 (suppression TAP), les emplois du temps des agents travaillant à l'école subissent une modification.

Ainsi Mme LECOUTURIER Béatrice n'assurera plus le service cantine le mercredi pour la commune.

En contrepartie elle sera employée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie dans le cadre du centre aéré (l'agent ne subit pas de baisse de salaire, agent intercommunal).

Sous réserve de l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion de l'Eure prévu le 09.11.2017, la durée hebdomadaire de travail pour la commune de Mme LECOUTURIER Béatrice sera de 30 h 50 au 01/09/2017 au lieu de 34 h 50 depuis le 01.09.2014.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Donne un avis favorable à la réduction de la durée hebdomadaire de Mme LECOUTURIER Béatrice à savoir 30 h 50 à compter du 1^{er} septembre 2017 (même échelon même grade),**
- **La durée hebdomadaire des autres agents ne change pas (quelques changements au niveau des classes pour le ménage).**

DELIBERATION CONSIGNATION CITERNE (virement crédits) :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a demandé la résiliation des contrats de fourniture de gaz propane chez BUTAGAZ pour 5 citernes.

BUTAGAZ a procédé à l'enlèvement de 3 citernes :

- Logement 2 M. BOURDON
- Logement 4 anciennement M. PAWESKI devenu bibliothèque
- et logement 10 Mme BIGOT.

La commune a perçu les consignations de ces citernes sur le budget 2016.

Après consultation de plusieurs sociétés, la commune a retenu la Société VITOGAZ en mars 2017, celle-ci a donc installé 3 citernes aux endroits suivants : église, logement 8 M. VIELLE et logement 10 Mme BIGOT. Cette dépense n'était pas prévue au BP 2017, il convient de délibérer (DM) pour pouvoir régler ces factures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les virements de crédits et accepte la modification en Investissement comme suit :

Nature dépense	Diminution	Crédit	Augmentation	Crédit	Observations
Consignation citerne	Article 165	Somme - 600.00 €	Article 275	Somme + 600.00 €	BP 2017

QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Monsieur le Maire donne un compte-rendu de la réunion du mardi 22 août à 10 heures avec M. DUFOURG, M. DROUET, les Adjointes et les riverains concernant le chantier rue Pinchon à Chrétienville (les riverains se plaignent du bruit et de la poussière). Réunion positive qui s'est déroulée dans un bon climat. L'entreprise DROUET s'est engagée à terminer ces travaux avant la fin de l'année.
- ❖ M. POULAIN Alain demande le devenir de l'ancienne maison de la famille CRUCHE (la SILOGE souhaite vendre le terrain à construire).
- ❖ Mme CARTIER Alice signale de nouveau beaucoup de gravillons à l'intersection du carrefour Le Bocage/Perriers la Campagne. M. LEMAIRE Michel se propose de contacter l'Intercom Bernay Terres de Normandie -service voirie-.
- ❖ M. VANNIER informe que Suzanne CARTIER, fille d'Alice CARTIER, est championne de France d'équitation en CCE dans la discipline Poney C2 excellence, championnat qui s'est déroulé à Lamotte-Beuvron en juillet 2017 (équitation).
- ❖ Il fait également savoir que, Jeanne VANNIER, a terminé 8^{ème} au 100 mètres lors du championnat de France d'Athlétisme en catégorie cadette.

Le conseil municipal félicite ces jeunes sportives et propose qu'un article soit inséré dans la gazette et si d'autres jeunes harcourtois brillent dans toute sorte de domaine, ils sont invités à se faire connaître en mairie.

- Prochaine réunion Maire-Adjoint : jeudi 31 août 2017 à 9 h 30.
- Séance close à 20 h 30.
- Prochaine réunion de conseil municipal le VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2017 à 19 h 30.

